

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Ainsworth Lumber Co. Ltd.	2 novembre 2012	Colombie-Britannique
AltaLink, L.P.	31 octobre 2012	Alberta
CanBanc 8 Income Corp.	31 octobre 2012	Ontario
Catégorie fonds ciblé d'actions canadiennes Russell Fonds ciblé d'actions canadiennes Russell	2 novembre 2012	Ontario
Enbridge Income Fund Holdings Inc.	31 octobre 2012	Alberta
Fiducie de stratégies axées sur les titres convertibles canadiens Sprott Flatiron	5 novembre 2012	Ontario
FN Mortgage Investment Trust	2 novembre 2012	Ontario
Fonds canadien Avantage 50 actions privilégiées	6 novembre 2012	Ontario
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	5 novembre 2012	Ontario
Fonds de revenu avantage Barometer	6 novembre 2012	Ontario
Fonds de trésorerie Sprott	6 novembre 2012	Ontario
Fonds mondial d'actions et de rendement tactique Barometer	6 novembre 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds du marché monétaire Standard Life (parts de séries A, E et Légende)	5 novembre 2012	Québec
Fonds d'obligations à court terme Standard Life (parts de séries A, E et Légende)		- Colombie-Britannique
Fonds d'obligations canadiennes Standard Life (parts de séries A, E et Légende)		- Alberta
Fonds d'obligations de sociétés Standard Life (parts de séries A, F, E et Légende)		- Saskatchewan
Fonds d'obligations internationales Standard Life (parts de séries A, E, Légende et O-1)		- Manitoba
Fonds d'obligations à rendement élevé Standard Life (parts de séries A, F, E et Légende)		- Ontario
Fonds de revenu diversifié Standard Life (parts de séries A, E et Légende)		- Nouveau-Brunswick
Fonds de revenu mensuel Standard Life (parts de A, T, F, E, Légende et O-1)		- Nouvelle-Écosse
Fonds de revenu de dividendes Standard Life (parts de séries A, E et Légende)		- Île-du-Prince-Édouard
Fonds de revenu tactique Standard Life (parts de séries A, T, E, Légende et O-1)		- Terre-Neuve et Labrador
Fonds équilibré Standard Life (parts de série A)		- Territoires du Nord-Ouest
Fonds de dividendes canadiens de croissance Standard Life (parts de séries A, T, F, E, Légende et O-1)		- Yukon
Fonds d'actions canadiennes de valeur Standard Life (parts de séries A, E et Légende)		
Fonds d'actions canadiennes Standard Life		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<p>(parts de séries A, E et Légende)</p> <p>Fonds d'actions canadiennes de croissance Standard Life (parts de séries A, E et Légende)</p> <p>Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation Standard Life (parts de séries A, F, E et Légende)</p> <p>Fonds de dividendes US de croissance Standard Life (parts de séries A, F, E et Légende)</p> <p>Fonds d'actions US de valeur Standard Life (parts de séries A, F, E et Légende)</p> <p>Fonds d'actions US à moyenne capitalisation Standard Life (parts de séries A, E, Légende et O-1)</p> <p>Fonds de dividendes mondiaux de croissance Standard Life (parts de séries A, T, F, E, Légende et O-1)</p> <p>Fonds d'actions internationales Standard Life (parts de séries A, E et Légende)</p> <p>Fonds d'actions mondiales de valeur Standard Life (parts de séries A, F, E et Légende)</p> <p>Fonds d'actions mondiales Standard Life (parts de séries A, F, E et Légende)</p> <p>Fonds d'actions européennes Standard Life (parts de séries A, E et Légende)</p> <p>Fonds ciblé d'actions canadiennes Standard Life (parts de séries A, E et Légende)</p> <p>Fonds ciblé d'actions US Standard Life (parts de séries A, E et Légende)</p> <p>Fonds ciblé d'actions mondiales Standard Life (parts de séries A, E et Légende)</p> <p>Fonds ciblé d'actions – Inde Standard Life (parts de séries A, F, E et Légende)</p> <p>Portefeuille conservateur Standard Life (parts de séries A, T, E et Légende)</p> <p>Portefeuille modéré Standard Life (parts de séries A, T, E et Légende)</p> <p>Portefeuille de croissance Standard Life (parts de séries A, T, E et Légende)</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille de dividendes de croissance et de revenu Standard Life (parts de séries A, T, E et Légende)		
Portefeuille audacieux Standard Life (parts de séries A, T, E et Légende)		
Portefeuille mondial Standard Life (parts de séries A, T, E et Légende)		
Catégorie de société Standard Life inc :		
Catégorie rendement à court terme Standard Life		
Catégorie d'obligations canadiennes Standard Life		
Catégorie d'obligations de sociétés Standard Life		
Catégorie de revenu mensuel Standard Life		
Catégorie de dividendes canadiens de croissance Standard Life		
Catégorie d'actions canadiennes Standard Life		
Catégorie d'actions canadiennes à faible capitalisation Standard Life		
Catégorie d'actions US de valeur Standard Life		
Catégorie de dividendes mondiaux de croissance Standard Life		
Catégorie d'actions internationales Standard Life		
Catégorie d'actions mondiales Standard Life		
Catégorie portefeuille conservateur Standard Life		
Catégorie portefeuille modéré Standard Life		
Catégorie portefeuille de croissance Standard Life		
Catégorie portefeuille de dividendes de croissance et de revenu Standard Life		
Catégorie portefeuille audacieux Standard		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Life Catégorie portefeuille mondial Standard Life (actions de série A)		
Portefeuille Méritage actions canadiennes	5 novembre 2012	Québec
Portefeuille Méritage actions mondiales		- Colombie-Britannique
Portefeuille Méritage actions américaines		- Alberta
Portefeuille Méritage actions internationales		- Saskatchewan
Portefeuille Méritage Conservateur		- Manitoba
Portefeuille Méritage Modéré		- Ontario
Portefeuille Méritage Équilibré		- Nouveau-Brunswick
Portefeuille Méritage Croissance		- Nouvelle-Écosse
Portefeuille Méritage Actions		- Île-du-Prince-Édouard
Portefeuille Méritage revenu Conservateur		- Terre-Neuve et Labrador
Portefeuille Méritage revenu Modéré		- Territoires du Nord-Ouest
Portefeuille Méritage revenu Équilibré		- Yukon
Portefeuille Méritage revenu Croissance		- Nunavut
Portefeuille Méritage revenu Actions (parts de séries Conseillers et F)		
Portefeuille Méritage Catégorie actions canadiennes		
Portefeuille Méritage Catégorie actions mondiales		
Portefeuille Méritage Catégorie Croissance		
Portefeuille Méritage Catégorie Actions (Catégorie d'actions de la Corporation Fonds Banque Nationale) (actions de séries Conseillers, F et T)		
Algonquin Power & Utilities Corp.	2 novembre 2012	Ontario
Brookfield Residential Properties Inc.	1 ^{er} novembre 2012	Alberta
Catégorie de société court terme NordOuest NEI Catégorie de société de dividendes	2 novembre 2012	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<p>canadiens NordOuest NEI</p> <p>Catégorie de société Macro d'actions canadiennes NordOuest NEI (<i>auparavant, Catégorie de société Spécialisé d'innovations NordOuest</i>)</p> <p>Catégorie de société d'actions canadiennes NordOuest NEI</p> <p>Catégorie de société d'actions américaines NordOuest NEI</p> <p>Catégorie de société EAEO NordOuest NEI</p> <p>Catégorie de société d'actions mondiales NordOuest NEI</p> <p>Catégorie de société Spécialisé d'actions NordOuest NEI</p> <p>Portefeuille NEI Sélect croissance canadienne de catégorie de société</p> <p>Portefeuille NEI Sélect croissance mondiale de catégorie de société</p> <p>Portefeuille NEI Sélect croissance mondiale maximale de catégorie de société</p> <p>Catégorie de société revenu NEI</p> <p>Catégorie de société tactique de rendement NordOuest NEI</p> <p>Catégorie de société Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest NEI</p> <p>Catégorie de société Macro de répartition d'actifs canadiens NordOuest NEI</p> <p>Catégorie de société croissance et revenu NordOuest NEI</p> <p>Portefeuille NEI Sélect conservateur de catégorie de société</p> <p>Portefeuille NEI Sélect équilibré canadien de catégorie de société</p> <p>Portefeuille NEI Sélect équilibré mondial de catégorie de société</p>	<p>5 novembre 2012</p> <p>2 novembre 2012</p>	<p>Ontario</p> <p>Ontario</p>
Crus Energy Trust	5 novembre 2012	Ontario
Premium Income Corporation	2 novembre 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu élevé canadien O'Leary (parts de séries A, F, H, I, M, X et Y)	31 octobre 2012	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Fonds Fiera de rendement obligataire tactique (parts de catégories A et F)	1 ^{er} novembre 2012	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds mondial de rendement d'infrastructure O'Leary (parts de séries A, F, H, I, M, X et Y)	31 octobre 2012	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		- Terre-Neuve et Labrador
Banque de Montréal	5 novembre 2012	Ontario
Compagnie de la Baie d'Hudson	1 ^{er} novembre 2012	Ontario
Explorer Series Fund Energy Series Fund Canadian Flex™ Series Fund Resource Flex™ Series Fund Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	5 novembre 2012	Ontario
iShares MSCI World Index Fund iShares S&P 500 Index Fund (CAD-Hedged)	1 ^{er} novembre 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	2 novembre 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	2 novembre 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	5 novembre 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	5 novembre 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	6 novembre 2012	18 mars 2011
Banque Nationale du Canada	31 octobre 2012	8 juin 2012

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	31 octobre 2012	5 octobre 2012
Banque Nationale du Canada	2 novembre 2012	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	2 novembre 2012	8 juin 2012
Banque Royale du Canada	31 octobre 2012	21 octobre 2011
Barclays Bank PLC	1 ^{er} novembre 2012	28 avril 2011
Fortis Inc.	5 novembre 2012	10 mai 2012
La Banque Toronto-Dominion	31 octobre 2012	11 juin 2012
La Banque Toronto-Dominion	31 octobre 2012	11 juin 2012
La Banque Toronto-Dominion	1 ^{er} novembre 2012	11 juin 2012
Primaris Real Estate Investment Trust	2 novembre 2012	28 août 2012

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Amex Exploration inc.	2012-09-19	1 440 000 d'actions ordinaires accréditives et 200 000 actions ordinaires	400 000 \$	0	3	2.3
Caledonian Royalty Corporation	2012-09-20	57 500 unités	575 000 \$	1	3	2.3 / 2.10
Canada Strategic Metals Inc.	2012-09-17	200 000 actions ordinaires	46 000 \$	1	0	2.13
Canada Strategic Metals Inc.	2012-08-31	3 000 000 d'actions ordinaires	180 000 \$	2	1	2.13
Catch The Wind Ltd.	2012-08-24	51 081 154 bons de souscription et 1 200 débetures	4 264 869 \$	1	35	2.3
Cavan Ventures Inc.	2012-09-04	2 500 000 d'actions ordinaires	62 500 \$	1	0	2.13
Champion Iron Mines Limited	2012-07-26	25 000 actions ordinaires	25 500 \$	1	0	2.13
Colwood City Centre Limited Partnership	2012-08-27 au 2012-08-31	Billets	790 000 \$	1	8	2.3 / 2.9 / 2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Corporation de capital de risque Kanosak	2012-09-19	3 078 727 d'actions ordinaires	773 618 \$	37	19	2.3 / 2.5 / 2.13
Delta Gold Inc.	2012-09-14	618 000 unités	618 000 \$	1	16	2.3 / 2.5
Ditem Explorations Inc.	2012-09-25	8 500 000 d'actions ordinaires et 1 000 000 bons de souscription	425 000 \$	2	1	2.13
Dna Precious Metals Inc.	2012-09-17	3 224 000 d'actions ordinaires	783 674 \$	22	0	2.3
Exploration Creso Inc.	2012-09-17	2 000 000 unités	100 000 \$	1	5	2.3 / 2.5
Exploration Creso Inc.	2012-08-29	1 240 000 unités	62 000 \$	2	0	2.3
Exploration Knick inc.	2012-09-07	2 000 000 d'actions ordinaires	160 000 \$	2	0	2.13
Exploration Knick Inc.	2012-08-20	3 030 000 actions ordinaires	303 000 \$	27	0	2.3
Exploration NQ inc.	2012-09-24	241 320 actions ordinaires	12 066 \$	1	0	2.14
Fonds de Construction Centria Capital, s.e.c.	2012-09-14	500 000 parts de catégorie A	5 000 000 \$	1	0	2.3
Fortier Industrial Limited Partnership	2012-08-29	1 720 parts de société en commandite de catégorie A et 2 000 parts de société en commandite de catégorie B	8 600 200 \$	2	41	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fortress Paper Ltd.	2012-06-20	Débiteures et de bons de souscription d'actions ordinaire	25 000 000 \$	2	0	2.3
Gatineau Centre Development Limited Partnership	2012-08-28 au 2012-08-31	4 559 220 unités (dont 337 720 émis à titre de « prime »)	4 221 500 \$	1	58	2.3 / 2.9
Golden Dawn Minerals Inc.	2012-09-07	1 366 666 unités accréditatives et 3 454 790 unités	254 739 \$	1	15	2.3 / 2.5
GoldQuest Mining Corp.	2012-08-21	12 000 000 d'actions ordinaires	15 000 000 \$	1	57	2.3
Great Quest Metals Ltd.	2012-09-14	142 000 actions ordinaires et 71 000 bons de souscription	120 700 \$	1	6	2.3 / 2.24
HudBay Minerals Inc.	2012-09-06	Billets de premier rang	170 267 250 \$	1	12	2.3
Hyteon Inc.	2012-08-31	125 000 actions ordinaires	253 800 \$	0	1	2.3
inContact, Inc.	2012-09-13	650 000 actions ordinaires	3 169 725 \$	1	1	2.3
Jarden Corporation	2012-09-12	Billets convertibles subordonnés de premier rang	3 902 800 \$	1	3	2.3
JOG Limited Partnership No. VI	2012-09-06	73 200 parts de société en commandite	73 200 000 \$	1	7	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
KCAP Helendale Limited Partnership	2012-08-16	520 000 parts	5 500 000 \$	14	8	2.3 / 2.10
Les Ressources Threegold Inc.	2012-09-12	100 000 actions ordinaires	5 500 \$	3	0	2.13
Les Technologies Peak Positioning Inc.	2012-09-12	800 000 parts et 1 débenture	100 000 \$	5	1	2.3 / 2.5
Loyalist Group Limited	2012-08-27	25 000 000 d'actions ordinaires	5 000 000 \$	6	52	2.3 / 2.24
LyondellBasell Industries N.V.	2012-09-07	89 100 actions ordinaires	4 089 506 \$	1	1	2.3
National Grid Electricity Transmission plc	2012-09-20	Billets	750 000 000 \$	3	44	2.3
Northwest Plaza Commercial Trust	2012-09-27	800 000 parts	800 000 \$	5	21	2.3
Nuinsco Resources Limited	2012-02-24	6 821 500 unités	955 010 \$	9	3	2.3
ProMetic Sciences de la Vie inc.	2012-09-21	2 272 727 d'actions ordinaires	249 970 \$	0	2	2.3
Ressources Appalaches Inc.	2012-08-21	16 287 842 unités	1 303 027 \$	1	14	2.3
Ressources Cartier inc.	2012-08-31	1 129 032 actions ordinaires accréditives et 576 923 actions ordinaires	500 000 \$	0	2	2.3
Ressources d'Arianne Inc.	2012-09-10	4 000 000 bons de souscription	N/A	0	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Technologies Sensio Inc.	2012-09-21	10 454 545 d'actions ordinaires	3 450 000 \$	3	1	2.3

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Ainsworth Lumber Co. Ltd.

Vu la demande présentée par « Société » (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 30 octobre (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants de l'émetteur qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 2 novembre 2012 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011;
2. les états financiers intermédiaires consolidés non audités ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 30 septembre 2012;
3. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011;
4. la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 26 mars 2012;

(collectivement, les « documents visés »)

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 1^{er} novembre 2012.

Benoit Dionne
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0198

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».